

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **8 décembre 2014 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et monsieur Olivier Milot, greffier, sont également présents.

Après la prière d'usage, Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

14-12-371

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-12-372

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014.

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires. Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal ont été déposées entre les mains du greffier, dans les délais prescrits, selon le rapport de celui-ci.

ADOPTÉE

14-12-373

Calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le calendrier des séances ordinaires 2015 du conseil municipal qui auront lieu en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville :

Lundi : 19 janvier 2015 à 19 h 30
Lundi : 9 février 2015 à 19 h 30
Lundi : 9 mars 2015 à 19 h 30
Lundi : 13 avril 2015 à 19 h 30
Lundi : 11 mai 2015 à 19 h 30
Lundi : 8 juin 2015 à 19 h 30
Lundi : 13 juillet 2015 à 19 h 30
Lundi : 10 août 2015 à 19 h 30
Lundi : 14 septembre 2015 à 19 h 30
Lundi : 19 octobre 2015 à 19 h 30
Lundi : 9 novembre 2015 à 19 h 30
Lundi : 14 décembre 2015 à 19 h 30
Lundi : 21 décembre 2015 à 19 h 30 - Budget 2016
Lundi : 21 décembre 2015 à 20 h

ADOPTÉE

Indicateurs de gestion 2013 - Déposés tels que présentés par le maire, Gilles Fortier, et que ce rapport soit publié sur le site web de la Ville.

14-12-374

Adhésion 2015 à l'Union des municipalités du Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec, pour l'année 2015 et acquitte la cotisation annuelle de 3 004,92 \$ plus taxes. La Ville de Princeville ne renouvelle cependant pas son adhésion au programme « Le Carrefour du Capital Humain » offert par l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2015.

ADOPTÉE

14-12-375

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 11-11-2014 au 07-12-2014 :

- nos M1274 à M1279 & A36344 à 36372 136 801,11 \$

- A36050 & A36239 annulé

- dépôts salaires de la période 201445 à 201449

ADOPTÉE

14-12-376

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 8 décembre 2014

- nos A36373 à A36520 258 760,53 \$

ADOPTÉE

Résultats financiers d'organismes subventionnés – Harmonies Prince-Daveluy

- Dépôt

14-12-377

Avis de motion - Règlement concernant l'imposition pour 2015 des taxes foncières et de compensation

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Ménard qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement concernant l'imposition pour 2015 des taxes foncières et de compensation.

14-12-378

Avis de motion - Règlement concernant l'imposition pour 2015 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet l'imposition pour 2015 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles.

14-12-379

Avis de motion - Règlement concernant la tarification 2015 pour le service d'aqueduc

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification 2015 pour le service d'aqueduc.

14-12-380

Avis de motion - Règlement concernant la tarification 2015 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification 2015 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées.

14-12-381

Affectation de réserve au financement permanent

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel et unanimement résolu qu'un montant de 200 000 \$ de la réserve du développement domiciliaire de la nouvelle Ville de Princeville soit affecté au financement permanent de l'emprunt effectué en vertu du règlement 2013-242.

ADOPTÉE

14-12-382

Adjudication d'un emprunt par billet

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon et unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 16 décembre 2014 au montant de 495 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2008-145, 2012-219, 2013-242 et 2013-238. Ce billet est émis au prix de 98,356 CAN pour chaque 100 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq ans comme suit :

26 500 \$	1,95 %	16 décembre 2015
27 000 \$	2,10 %	16 décembre 2016
27 800 \$	2,25 %	16 décembre 2017
28 900 \$	2,40 %	16 décembre 2018
384 800 \$	2,55 %	16 décembre 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉE

14-12-383

Résolution de concordance pour divers règlements d'emprunt

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la ville de Princeville souhaite emprunter par billet un montant total de 495 000 \$:

Règlement d'emprunt numéro	Pour un montant de
2008-145	275 500 \$
2012-219	68 500 \$
2013-242	145 347 \$
2013-238	5 653 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard et unanimement résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 495 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2008-145, 2012-219, 2013-242, 2013-238 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la trésorière;

QUE les billets soient datés du 16 décembre 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	-	26 500 \$
2016	-	27 000 \$
2017	-	27 800 \$
2018	-	28 900 \$
2019	-	29 600 \$ (à payer en 2019)
2019	-	355 200\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Princeville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire un terme de cinq (5) ans (à compter du 16 décembre 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2008-145, 2012-219, 2013-242 et 2013-238, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

14-12-384

Remplacement du poste d'adjointe administrative au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que madame Chantal Lambert occupera le poste d'adjointe administrative au service des Loisirs à l'essai entre le 8 décembre 2014 et le 30 janvier 2015, le tout en conformité avec la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

14-12-385

Assurance erreurs et omissions des premiers répondants – Contrat de trois ans

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de retenir l'offre du courtier BFL Canada risques et assurances pour le renouvellement de trois ans de l'assurance contre les erreurs et omissions des Premiers Répondants avec une couverture du 1^{er} décembre 2014 au 1^{er} décembre 2017 dont la limite est de 3 000 000 \$ par sinistre par période annuelle d'assurance et dont la prime exigible pour 2015 est de 2 919,02 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

14-12-386

Fin d'emplois au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de Madame Alexandra Guérard et de Madame Katherine Guérard en novembre 2014 et autorise la trésorière à verser toute somme due.

ADOPTÉE

14-12-387

Fin de la desserte de Sainte-Hélène-de-Chester en sécurité incendie

ATTENDU QUE la Ville de Princeville fait partie de la desserte sécurité incendie pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;

ATTENDU QUE le conseil de Ville de Princeville est souverain dans ses décisions et désire mettre fin à la desserte en sécurité incendie pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester aussitôt que cela sera possible;

ATTENDU QUE le conseil de Ville de Princeville est conscient du temps nécessaire pour une municipalité pour se constituer ou contracter une desserte en sécurité incendie;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté et unanimement résolu que la Ville de Princeville met fin à la desserte de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester en sécurité incendie en date du 28 février 2015.

ADOPTÉE

14-12-388

Déneigement du Rang 6 Est – Contrat avec la Paroisse de Plessisville

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour effectuer l'entretien d'hiver du 6^{ième} rang Est de la Ville de Princeville pour la saison hivernale 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de signer une entente inter municipale avec la municipalité de Paroisse de Plessisville pour l'entretien du d'hiver du 6^{ième} rang Est de la Ville de Princeville au montant de 1 773 \$ avant taxes pour une distance de 0,57 km;

QUE cet entretien de chemin d'hiver n'inclut pas la fourniture d'une souffleuse à neige;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le susdit contrat pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

14-12-389

Déneigement des kiosques postaux du Domaine Paquet

ATTENDU QUE ce conseil désire procéder à l'octroi du contrat pour le déblaiement de la neige de l'aire des deux kiosques postaux situés dans le secteur du Domaine Paquet;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de déneigement des deux kiosques postaux situés au Domaine Paquet à ABC Landry Inc., pour une somme de 335 \$ avant taxes, pour la saison hivernale 2014-2015;

QUE la trésorière soit autorisée à faire le paiement en conséquence.

ADOPTÉE

14-12-390

Modification du financement des travaux du rang 8 Ouest

ATTENDU QUE le libellé des résolutions 14-04-107 et 14-05-178 relativement au financement des travaux sur le rang 8 Ouest se détaille comme suit : une tranche de 125 000 \$ provenant du Fonds des activités financières et le reste provenant de la réserve carrière et sablière;

ATTENDU QUE la Ville présente une demande de subvention d'un montant de 40 000 \$ au Gouvernement du Québec pour financer des travaux de voirie sur le rang 7;

ATTENDU QUE la Ville a présenté, dans le cadre de la demande de subvention, une substitution du rang 7 pour le rang 8 Ouest;

Sur proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que si la substitution du rang 7 par le rang 8 Ouest est acceptée par le gouvernement du Québec, la subvention de 40 000 \$ sera affectée en entier au paiement des travaux sur le rang 8 Ouest en lieu et place de la portion équivalente de la réserve sur les droits carrières et sablières.

ADOPTÉE

14-12-391

Mandat à l'ingénieur – Étude de drainage des rues Houle et Rivard

ATTENDU l'offre de services présentée par la firme d'ingénieurs EXP inc.;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le mandat pour l'étude de drainage des rues Houle et Rivard à la firme EXP pour le prix de 12 800 \$, avant taxes;

QUE cette dépense soit financée par le fonds des activités financières de l'année 2015.

ADOPTÉE

14-12-392 **Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de réaménagement de l'édifice du 25, rue Saint-Jacques Est**

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de réaménagement de l'édifice du 25, rue Saint-Jacques Est.

14-12-393 **Nomination des représentants du conseil à l'Office municipal d'habitation de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil délègue ces représentants suivants : Messieurs Fernand Ruel, Claude Ménard et Laurier Chagnon comme membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Princeville.

ADOPTÉE

14-12-394 **Approbation du budget 2015 de l'Office municipal d'habitation de Princeville**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'Habitation de Princeville a transmis une demande d'approbation du budget 2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, et unanimement résolu d'approuver le budget 2015 présenté par l'Office Municipal d'Habitation de Princeville pour un déficit de 145 670 \$.

QUE le conseil consent à verser selon la Loi, un montant de 14 567 \$ représentant 10 % du déficit approuvé par la SHQ.

ADOPTÉE

14-12-395 **Révision du budget 2014 de l'Office municipal d'habitation de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter la révision budgétaire 2014 datée du 17 novembre 2014 de l'Office municipal d'habitation de Princeville, prévoyant en déficit d'opération de 138 607 \$ et une participation de la Ville dans ce déficit de 13 861 \$.

ADOPTÉE

14-12-396 **Vente d'un terrain résidentiel – 65, rue Liberge**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Jonathan Lapointe et Valérie Bernier ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 458 (65 Liberge) pour le prix de 20 317,97 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-12-397

Vente de terrain résidentiel – 20 rue Simard

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Ferme Bonté inc. le lot 4 839 176 (20 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 30 887,16 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à venir.

ADOPTÉE

14-12-398

Vente d'un terrain résidentiel – 50, rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Jean-Pierre Gauthier et Christiane Provost ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 982 311 (50 Lecours) pour le prix de 16 927,11 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

Dépôt d'une modification du plan d'urbanisme de Saint-Louis-de-Blandford
– Dépôt.

14-12-399

Engagement stratégie on vise dans le 1000

ATTENDU QUE le Sommet sur la croissance démographique avait pour objectifs :

- De sensibiliser les acteurs locaux aux impacts négatifs (présents et futurs) d'une décroissance démographique continue dans la MRC de l'Érable (gravité de la situation);
- D'arrimer les différentes ressources et intervenants de l'Érable par rapport aux actions à prendre;
- D'inciter les participants à prendre des engagements collectifs et individuels dans le but d'accueillir 1000 nouvelles personnes sur notre territoire d'ici 2020;

ATTENDU QUE la stratégie *On vise dans le 1000*, faisant suite au Sommet, est en vigueur de 2015 à 2020 et propose des pistes d'Action articulées autour de l'importance de :

- Démontrer et favoriser le dynamisme du milieu;
- Miser sur les services de proximité et de soins de santé;
- Diversifier l'industrie agricole et l'occupation du territoire;
- Favoriser le recrutement de la main-d'œuvre et la rétention des jeunes;
- Structurer le processus d'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes;
- Assurer le maintien de la concertation intersectorielle.

ATTENDU la nécessité de favoriser la croissance démographique et par le fait même l'avenir socioéconomique du territoire de l'Érable;

ATTENDU le besoin d'être proactif dans le développement du territoire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Princeville s'engage à faire preuve de leadership dans l'atteinte des objectifs du sommet sur son territoire en posant les gestes suivants :

- Amélioration des équipements et emplacements de sports et loisirs;
- Continuer de fournir un service de proximité entre le conseil et les citoyens avec le maintien du site web, de la page Facebook et d'une stratégie de communications;
- Tenir la consultation Cap 6000 par Comité Permanent de la Famille;

- Poursuivre le développement domiciliaire;
- Poursuivre le financement du développement domiciliaire;

ADOPTÉE

14-12-400

Demande d'appui au Parc Linéaire des Bois-Francis

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé le 7 novembre dernier l'abolition du volet 4 du programme Véloce II, visant l'entretien de la Route verte;

ATTENDU QUE l'abolition du volet 4 met en péril l'existence du Parc linéaire des Bois-Francis et sa pérennité;

ATTENDU QUE l'abolition du volet 4 aura un impact sur la qualité de l'entretien et de la sécurité des usagers sur le parc linéaire des Bois-Francis;

ATTENDU QUE l'abolition du volet 4 aura un impact économique négatif puisque selon l'étude réalisée en 2010 « État de la pratique du vélo au Québec » par Écho sondage, les cyclotouristes qui circulent sur le **Parc linéaire des Bois-Francis** et les pistes cyclables des autres MRC du Centre-du-Québec, dépenses annuellement près de 2 400 000 \$ en frais d'hébergement, de restauration, divertissement et autres;

ATTENDU QUE depuis 2008 le Parc linéaire des Bois-Francis, par le biais de différentes subventions et des MRC d'Arthabaska et de l'Érable, a investi près de 1,4 million en réfection et amélioration de ses structures sur le sentier, sur cette ancienne emprise ferroviaire appartenant au gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE le Parc linéaire des Bois-Francis, un tronçon majeur des 5 358 km de la Route Verte, est un réseau cyclable bénéfique pour la santé de tous et pour la promotion de saines habitudes de vie;

Il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon et il est unanimement résolu :

QUE cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lui demandant de rétablir le volet 4 du programme Véloce II visant l'entretien de la Route verte.

ADOPTÉE

14-12-401

Avenant au contrat de services professionnels pour la mise aux normes du centre sportif

ATTENDU les modifications au projet A.O.1202 à la demande de la Ville;

ATTENDU QUE l'avenant émis par Pluritech se solde par un montant supplémentaire de 27 456,04 \$, avant taxes;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu que le montant de l'avenant de 27 456,04 \$ soit financé pour 11 597,80 \$ par le règlement d'emprunt 2012-223 et la différence de 15 858,24 \$ par les revenus de taxes supplémentaires de l'année 2014;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires ou toute autre opération comptable nécessaire pour payer le solde subsistant.

ADOPTÉE

14-12-402

Cafétéria de l'École Sacré-Cœur

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville participe à la demande d'aide financière présentée par la cafétéria de l'École Sacré-Cœur, afin de leur permettre de maintenir des repas santé, notre participation est de 250 \$.

ADOPTÉE

14-12-403

École Sainte-Marie – Bourses pour l'excellence académique

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder à l'École Sainte-Marie de Princeville, un montant de 250 \$ qui sera remis à des élèves du niveau secondaire, en guise de bourses pour leur comportement exemplaire et leur savoir-vivre.

ADOPTÉE

14-12-404

Groupe Chanter la Vie

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville prête la Salle Pierre-Prince le 24 janvier 2015 à l'organisme Chanter la Vie afin de leur permettre de présenter un film dans le cadre d'une levée de fonds.

ADOPTÉE

14-12-405

Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'achat de deux billets au montant total de 100 \$, afin de participer à la soirée-bénéfice organisée par le Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable, le 3 février 2015.

ADOPTÉE

14-12-406

Contribution annuelle dans le cadre de l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne sur le territoire de la Ville de Princeville;

QU'un montant de 883,80 \$ soit attribué à la Croix-Rouge Canadienne, dans le cadre de cette entente pour la période de décembre 2014 à novembre 2015.

ADOPTÉE

14-12-407

CLD - Adhésion 2015 à Tourisme Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville acquitte la cotisation annuelle 2015 au montant de 180 \$ avant taxes à Tourisme Érable.

ADOPTÉE

Période de questions

Le maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

14-12-408

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE